

TRANSLATION DES RELIQUES DE SAINT ANTOINE DE PADOUE. (15 FÉVRIER.)

Le 13 juin 1231, vers le soir, Antoine, appelé par les Padouans : *Il Santo* " le Saint," rendit son âme à Dieu dans l'un des faubourgs de Padoue, chez les frères mineurs qui desservaient un couvent de pauvres dames ou filles de Sainte-Claire appelé *Arcela*. Les frères, redoutant le bruit et le tumulte que pouvait occasionner la mort de l'homme de Dieu, résolurent de la tenir cachée ; mais le Seigneur la publia par la voix des enfants. Se réunissant en troupe, ces innocentes créatures, inspirées de Dieu, parcoururent les rues de la ville en chantant : *Saint Antoine, notre père, est mort ! le Saint est mort !* Le nombre des voix s'augmenta à chaque pas par l'adjonction de nouvelles troupes d'enfants. Ils se répandirent dans tous les quartiers, dans toutes les rues de la cité. Les bourgeois et les artisans abandonnèrent leurs demeures, leurs affaires, et se portent en foule au monastère d'Arcea pour vénérer la dépouille mortelle du saint.

Les habitants du faubourg appelé *Tête-du-Pont* y arrivent les premiers. Les jeunes gens de ce quartier viennent en armes, et, craignant qu'on ne leur enlève cette précieuse dépouille, s'en établissent les gardiens.

Tout d'abord les habitants de la pieuse cité s'abandonnent à la douleur que leur cause la mort de ce bon père ; mais bientôt une furieuse contestation s'élève parmi la foule.

Les sœurs demandèrent aux magistrats de la cité que le saint fût enseveli dans leur église, s'appuyant sur ce qu'il était mort près de leur couvent.

Les frères mineurs voisins de l'église de Sainte-Marie, dans l'intérieur de la ville, faisaient valoir en leur faveur la volonté que le saint avait manifestée d'être enterré dans leur église. Le frère Rugiero, ou Roger, compagnon d'Antoine, se portait pour témoin de cette dernière volonté de l'homme de Dieu. Les frères, soutenus par les habitants de la cité, qui désiraient posséder au milieu d'eux le précieux dépôt, se préparaient à l'enlever, mais les habitants de la Tête-du-Pont s'y opposaient. En vain on a recours à l'évêque et aux magistrats. Pendant plusieurs jours le tumulte est à son comble. Il ne s'apaise un peu que parce qu'on convient de s'en rapporter à la décision du ministre-provincial des frères mineurs dont on attend l'arrivée.